



ORDRE  
DES COMPTABLES  
PROFESSIONNELS AGRÉÉS  
D'HAÏTI

Affilié à :



INTERNATIONAL FEDERATION  
OF ACCOUNTANTS



ASSOCIATION INTERAMÉRICAINNE  
DE COMPTABILITE



F I D E F  
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES  
EXPERTS-COMPTABLES FRANCOPHONES

A Tous les membres de l'OCPAH

REF. : Election d'un nouveau Secrétaire au Conseil

Chers Confrères, Chères Consœurs,

En vue de l'élection prochaine d'un nouveau Secrétaire du Conseil, les candidats potentiels sont invités à faire leur déclaration de candidature par lettre adressée à la Direction Exécutive au plus tard le vendredi 31 juillet 2015, tout en se conformant strictement aux dispositions des articles 72 à 77 des Règlements Internes de la Corporation.

Cette déclaration doit contenir, entre autres, les documents suivants :

- Le curriculum vitae à jour du postulant avec les copies des diplômes, certificats, lettre de nomination à son emploi actuel
- Une copie de la carte de membre du postulant accompagnée d'une copie du dernier reçu délivré par l'OCPAH mentionnant la date, le montant de la cotisation payée et la période couverte

Pour être éligible au poste de secrétaire du conseil, le postulant doit être membre de l'Ordre depuis au moins cinq (5) ans révolus.

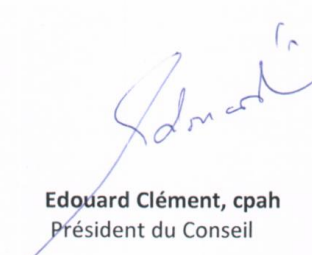
Les dépôts de candidature par voie électronique ne sont pas recevables.

Veillez agréer, Chers Confrères, Chères Consœurs, nos meilleures salutations.

Port-au-Prince, le 16 juillet 2015



Mirlande Ménager Pierre, cpah  
Secrétaire du Conseil, a.i



Edouard Clément, cpah  
Président du Conseil